Mons, le 6 juillet 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

Inondations du lundi 4 juillet en Hainaut : inventaire des zones

Le Député permanent Gérald Moortgat, en charge du Service Voyer, a fait dresser un inventaire des sites touchés par les intempéries de ce 4 juillet 2005 pour l'ensemble du territoire de la Province de Hainaut.

Les constats portent sur les différentes circonscriptions du Service Voyer en ce qui concerne les cours d'eau que la Province a en gestion directe (2ème catégorie) ou déléguée (3ème catégorie).

Voici les éléments constatés sur le terrain :

1. ARRONDISSEMENT DE TOURNAI

CIRCONSCRIPTION ANTOING, BRUNEHAUT, RUMES, TOURNAI

Le rieu des Barges (2ème catégorie)
Villages inondés : Froidmont, Willemeau, Ere et Tournai (banlieue)
Le ruisseau des Près (2ème cat.)
Bassin d'orage submergé – Hollain : inondation mais moins qu'auparavant
Le Plat Rieu (2ème cat.)
Blandain : bassin d'orage submergé
L'Elnon (2ème cat.)
Howardries : 5 maisons inondées

CIRCONSCRIPTION COMINES-WARNETON, MOUSCRON, ESTAIMPUIS, PECQ

COMINES-WARNETON
La Douve (2ème cat.) depuis le pont des Amours jusque la Lys, crues et inondations de la rue Rempart Nord à Warneton.
Le Kortekeer (2ème cat.)
Inondations rue de la Marlière, de la Chicane et Kortewilde.

ESTAIMPUIS

L'Esperlion (2ème cat.)

Inondations au pont Paquette, chaussée de Dottignies, rue Malence et rue Long du Bout.

Sur toute cette longueur, inondations des maisons.

Le Mazet (2ème cat.)

Rue des Aulnes, au niveau de la station de pompage

MOUSCRON

L'Espierre Blanche (2ème cat.)

A débordé sur toute sa longueur, inondant prairies et fermes.

CIRCONSCRIPTION CELLES, MONT DE L'ENCLUS, LEUZE, PERUWELZ

Les cours d'eau de 2ème cat. : le ruisseau de Lahaye, le grand Clairieux et la Billemont sont sortis de leur lit inondant certaines habitations.

2. ARRONDISSEMENT D'ATH

CIRCONSCRIPTION ATH, BELOEIL, BERNISSART, CHIEVRES

Rien à signaler

CIRCONSCRIPTION BRUGELETTE, ELLEZELLES, FLOBECQ, FRASNES-LEZ-ANVAING

FRASNES-LEZ-ANVAING

La Rhone (3ème cat.)

Inondation au Marais d'Ergies (pas de maison)

Le rieu du Ponchau (3ème cat.)

Inondation à la rue de Wattripont à Arc-Watripont

Le rieu St Martin (2ème cat.)

Inondation à la rue Garceau à St Sauveur

Le rieu de Cordes (2ème cat.)

Inondation de la Place de Cordes

ELLEZELLES

Le Tordoir (2ème cat.)

Inondation du hameau de Brackles à Wodecq

Le Ruisseau d'Ancre (2ème cat.)

Inondations aux Pivinage, Marais Garette, Marais d'Eau et Bicurées

3. ARRONDISSEMENT DE CHARLEROI

Principalement sur **le ruisseau de Gilly** et **Le Lodelinsart**, sans gravité (quelques caves inondées).

PONT-A-CELLES :
Le Tintia (faibles inondations chée de Nivelles)
CHATELET :
inondations, insuffisance des égouts rue des Français, de Namur et Place St Roch.

4. ARRONDISSEMENT DE MONS

FRAMERIES
Le Temple : inondation, pas de maisons concernées

5. ARRONDISSEMENT DE SOIGNIES

Rien à signaler.

6. ARRONDISSEMENT DE THUIN

Dégâts mineurs sur **le ruisseau de la Princesse** entre Ressais et Binche (arbres en travers du cours d'eau)
Idem pour **le Bois d'Hoyaux** à Ressais
Pas de maisons inondées.